

APPEL À CANDIDATURES

Renforcement des capacités en matière de gestion des risques et de systèmes de protection en Afrique

Recrutement d'un coordinateur scientifique

TERMES DE REFERENCE

1. CONTEXTE

L'impact croissant et la complexité grandissante des menaces qui pèsent sur les sites africains est une grande préoccupation pour les professionnels du patrimoine et pour les preneurs de décisions. Selon la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (SIPC), entre 1991 et 2005, environ 3,47 millions de personnes ont été affectées par des catastrophes, et les pertes économiques s'élevaient à 1,193 milliard de dollars US. De 2005 à 2015, plus de 700 000 personnes ont perdu la vie et environ 23 millions de personnes se sont retrouvées sans abri à la suite de ces dernières. 76 % de ces événements catastrophiques étaient de nature hydrologique, météorologique ou climatologique, ce qui inclut les tempêtes, les inondations, les instabilités gravitaires, les températures extrêmes, les sécheresses et les incendies de forêt. On estime d'ailleurs qu'au cours de la prochaine décennie, le changement climatique entraînera une augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, qui toucheront des zones plus vastes.

Le patrimoine culturel, sous toutes ses formes, est également de plus en plus menacé par des aléas naturels provoqués par l'homme. Or, la perte de ce patrimoine culturel ne signifierait pas seulement une perte d'importantes sources de connaissances, de traditions et d'identité, mais entraînerait également l'épuisement de ressources socio-économiques nécessaires au rétablissement et au développement des sociétés. De nombreux sites du patrimoine mondial ont récemment été touchés par diverses catastrophes, dans la plupart des cas, l'absence de systèmes de gestion des risques et de protection a été indiquée comme ayant exacerbé ces catastrophes et, au fil des ans, le Comité du Patrimoine Mondial a examiné comment les différents types de catastrophes peuvent impacter le patrimoine culturel, et comment les valeurs culturelles peuvent être modifiées ou transformées pendant les crises et les catastrophes.

Dans ce contexte, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (CPM) le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (FPMA) et l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA), en étroite collaboration avec sept Etats Parties africain (Bénin, Côte d'Ivoire, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, République-unie de Tanzanie et Togo), ont convenu de renforcer les capacités des gestionnaires de sites et de leurs équipes afin d'améliorer la gestion et la protection de leur sites. Ceci se fera à travers l'organisation d'une série d'ateliers en ligne qui se solderont par l'organisation d'un atelier pratique sur le terrain. Ce projet est financé par le gouvernement de la Chine, l'UNESCO, le FPMA, le Fonds ICCROM pour l'Afrique et l'EPA.

Dans ce cadre, un(e) coordinateur/coordinatrice scientifique sera recruté/e pour piloter, animer, dynamiser le processus, et produire les documents pédagogiques.

2. OBJECTIFS

Le projet vise à renforcer les capacités des gestionnaires de sites dans la gestion et l'évaluation des différents risques pour le patrimoine culturel associés aux catastrophes et d'aider à l'élaboration de mesures d'atténuation et de préparation pour réduire les risques pour le patrimoine culturel.

Ce projet à quatre principaux résultats attendus, d'ici 2022 :

1. La Familiarisation des gestionnaires de sites avec les concepts de base de la gestion des risques de catastrophes et des systèmes de protection
2. Le Renforcement des capacités pour l'élaboration d'efficaces stratégies et plans de gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel,
3. Le Renforcement des capacités pour l'application des principaux éléments d'une gestion efficace des risques de catastrophes et des stratégies de protection dans des contextes réels.
4. Le Développement de plans de gestion des risques contribuant à la réalisation de l'objectif stratégique 2 du plan d'action adopté lors du troisième cycle de rapports périodiques dans la région Afrique

3. TACHES

Sous la coordination de l'ICCROM Le/la coordinateur/coordinatrice scientifique encadrera le travail des experts et autres parties prenantes et sera le/a principal(e) expert(e) chargé de diriger le processus de production du contenu de la formation pour l'atteinte des objectifs. Il/elle devra s'assurer de l'efficacité et de la cohérence de l'ensemble du contenu qui sera produit. Plus spécifiquement, il/elle devra, en collaboration avec un(e) assistant(e) précédemment identifié(e), réaliser les tâches suivantes :

I. Préparation du contenu des sessions en ligne :

- a) Participer et contribuer à l'atelier de préparation des sessions en ligne au cours duquel le programme des sessions de renforcement des capacités sera élaboré.
- b) Participer à la rédaction du programme complet des sessions en ligne et le soumettre pour approbation à l'ICCROM.
- c) Identifier, développer et réviser le contenu et le matériel de formation, en veillant à l'application de solides méthodes d'apprentissage pour les sessions en ligne.

II. Coordination des sessions en ligne :

- a) Proposer une méthodologie cohérente et inclusive pour l'organisation des sessions en ligne
- b) Superviser la tenue des sessions en ligne et appuyer techniquement le gestionnaire de la plateforme pédagogique de l'EPA pour la tenue de ses dernières.
- c) Faciliter les échanges entre les gestionnaires de sites, les intervenants et autres acteurs du projet.
- d) Rédiger un rapport narratif intermédiaire rendant compte de la mise en œuvre des activités.

III. Organisation de l'atelier pratique de renforcement des capacités prévu sur le site des Palais royaux d'Abomey (Bénin),

- a) Participer à l'élaboration et la rédaction du programme de l'atelier technique pratique de renforcement des capacités, en coopération avec l'EPA, l'ICCROM, le FPMA et le Centre du patrimoine mondial
- b) Assurer, en collaboration avec l'EPA, l'ICCROM, le FPMA et le Centre du patrimoine mondial, la rédaction du contenu de formation ainsi que la rédaction des outils pédagogique à utiliser.
- c) Faciliter la tenue et assister à l'atelier technique pratique de cinq jours qui aura lieu aux Palais royaux d'Abomey (Benin)
- d) Rédiger un rapport narratif final détaillé rendant compte de la mise en œuvre des activités susmentionnées et de sa participation dans la mise en œuvre du projet.

4. LIVRABLES

Le coordinateur scientifique devra soumettre à L'ICCROM les livrables suivant :

- a) Le programme détaillé et les outils pédagogiques qui seront utilisés pendant les sessions en ligne pour approbation avant le début de la première session.
- b) Un rapport narratif intermédiaire à la fin des sessions en ligne, rendant compte de la mise en œuvre des activités, des résultats et listes des participants aux différentes réunions.
- c) Les plans de gestions de risques développés par les gestionnaires de sites suite à l'atelier pratique de renforcement des capacités
- d) Un rapport final détaillé rendant compte de la mise en œuvre de l'ensemble des activités susmentionnées et de sa participation dans la mise en œuvre du projet.
- e) Un rapport financier détaillé, couvrant toute la période du contrat et rendant compte des dépenses effectuées dans le cadre de ce contrat.

5. PROFIL DU CANDIDAT

Education

- Diplôme universitaire (Master ou équivalent) en gestion des catastrophes, architecture, géographie, environnement, patrimoine, et autres sciences connexes

Expérience professionnelle

- Expérience prouvée d'au moins 10 ans dans la protection du patrimoine culturel, l'élaboration et/ou l'enseignement de la gestion des risques liés aux catastrophes, les politiques d'adaptation au changement climatique, le développement de plans de gestion des risques ou domaine connexe.

Aptitudes et compétences

- Compréhension et connaissance approfondies de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et de ses procédures,
- Capacité à construire une relation de confiance avec les responsables des différentes parties ;

- Bonnes compétences en matière d'organisation et de planification ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et à coopérer en équipe.

Langue

- Maîtrise professionnelle du français et de l'anglais.
- Des notions de portugais serait un atout.

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

Toute proposition doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Un curriculum vitae à jour avec les pertinentes expériences.
- Tout document, références ou attestation prouvant l'expérience du candidat

7. DELAI DE REALISATION DE LA PRESTATION

La charge de travail est estimée à 22 jours-personnes et la période d'exécution pourra s'étaler de septembre 2021 à mai 2022.

8. DATE LIMITE ET MODE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 30 Septembre 2021, à 18h00 de Paris.

Elles devront être transmises par courriel à l'adresse suivante : Africa-programme@iccrom.org avec en copie WH-Africa@unesco.org.

9. CONTRAT

Un accord de consultation sera proposé au candidat sélectionné suivant les procédures applicables aux contrats de l'UNESCO et conformément aux procédures de l'organisation telles que définies dans son Manuel de Procédures Administratives et Comptables.

Les dépenses liées aux voyages et aux séjours du candidat pour l'atelier pratique au Benin seront remboursées sur présentation de justificatifs et conformément aux dispositions du contrat.

10. CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter :

Espéra Donouvossi - Espera.Donouvossi@iccrom.org

Dodé Houehounha – dhouehounha@unesco.org

Albino Jopela - jopsj@dbsa.org

Franck Ogou - franck.ogou@epa-prema.net